# Le droit au chômage

Dernière mise à jour 20/01/2026

En Belgique, toute personne apte au travail et disponible sur le marché de l'emploi peut à certaines conditions bénéficier d'allocations pour compenser la perte ou l'absence de revenus : il s'agit en général d'allocations de chômage, ou d'allocations d'insertion professionnelle pour les jeunes qui sortent des études et qui n'ont pas encore travaillé.

Plusieurs acteurs participent au système du chômage :

- **L'Office national de l'emploi (ONEM)** organise le système et décide de l'octroi des allocations de chômage et de leur montant ;
- **Les services régionaux de l'emploi** contrôlent la disponibilité des demandeurs d'emploi sur le marché du travail et les accompagnent dans leur recherche d'emploi. À Bruxelles, le service régional de l'emploi est **Actiris** ;
- **Les organismes de paiement des allocations de chômage :** ce sont les syndicats et la CAPAC.

Si vous êtes en situation de handicap, votre aptitude à trouver du travail, puis à l'exercer, est peut-être limitée. Cela a des conséquences sur les allocations que vous pourriez percevoir et sur la manière dont vous êtes tenu de rechercher du travail.

### Ressources

- Toutes les informations sur le chômage
  (https://www.onem.be/citoyens/chomage-complet)
  ONEM

## Adresses utiles

### ONEM (Office national de l’emploi)

1000 Bruxelles

ONEM (Office national de l’emploi)
Galerie Ravenstein, 32
1000 Bruxelles
Belgique

Site internet (https://www.onem.be/)
02/515.44.44
Formulaire de contact (https://www.onem.be/contact/formulaire-de-contact)

### ACTIRIS

1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

ACTIRIS
Avenue de l'Astronomie 14
1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE
Belgique

Site internet (https://www.actiris.brussels)
0800/35.123 (Contact center)
0800/35.089 (Inclusie)
02/505.11.97 (Espace langues)
02/505.79.15 (Ligne employeurs)
chercheursemploi@actiris.be
espace-langues@actiris.be
plaintesklachten@actiris.be
inclusion@actiris.be

Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/15740)

**CENTRALE NATIONALE DES EMPLOYÉS BRUXELLES**

1000 BRUXELLES

CENTRALE NATIONALE DES EMPLOYÉS BRUXELLES
Rue Pletinckx 19
1000 BRUXELLES
Belgique

Site internet (https://www.lacsc.be/cne)
02/557.86.10
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/17095)

**SYNDICAT DES EMPLOYÉS TECHNICIENS ET CADRES BRUXELLES-HALLE-VILVORDE - ANTENNE BRUXELLES**

1000 BRUXELLES

SYNDICAT DES EMPLOYÉS TECHNICIENS ET CADRES BRUXELLES-HALLE-VILVORDE - ANTENNE BRUXELLES
Place Rouppe 3
1000 BRUXELLES
Belgique

Site internet (http://www.setca.org)
02/519.72.11
02/519.72.28 (secrétariat secteur non-marchand)
02/519.72.82 (secrétariat secteur non-marchand)
admin.bruxelles@setca-fgtb.be
admin.nmsp.bhv@setca-fgtb.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/17098)

**CENTRALE GÉNÉRALE DES SYNDICATS LIBÉRAUX DE BELGIQUE - RÉGIONALE BRUXELLES**

1000 BRUXELLES

CENTRALE GÉNÉRALE DES SYNDICATS LIBÉRAUX DE BELGIQUE - RÉGIONALE BRUXELLES
Boulevard Baudouin 8
1000 BRUXELLES
Belgique

Site internet (http://www.cgslb-bruxelles.be)
02/210.01.01
02/206.67.19 (action syndicale)
02/206.67.11 (service informations)
0800/16001 (service dossier chômage)
02/882.13.00 (service de chômage)
regionale.bruxelloise@cgslb.be
zone.brussel@aclvb.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/17100)

**CAPAC (Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage)**

1210 Saint-Josse-ten-Noode

CAPAC (Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage)
Rue des Plantes, 69
1210 Saint-Josse-ten-Noode
Belgique

Site internet (https://hvw-capac.fgov.be/fr)
02/209.13.13
Formulaire de contact (https://hvw-capac.fgov.be/fr/contact/comment-prendre-contact-avec-nous)

Dernière mise à jour 20/01/2026